

SO3000K
VERSION LCD

**MANUEL D'INSTALLATION,
D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN**

SO1100K
VERSION LCD

DISPOSITIF D'OSMOSE INVERSE
POUR LE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE
CONFORMÉMENT AU
DÉCRET LÉGISLATIF ITALIEN 31/2001 ET À SES
MODIFICATIONS SUCCESSIVES

conforme aux décrets

Ministero della Salute

n° 25/2012 et n° 174 / 2004

SOMMAIRE

1. OBJECTIF DU MANUEL	6
2. INFORMATIONS GÉNÉRALES	7
3. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	9
4. GUIDE DE LECTURE DU MANUEL D'INSTRUCTION	10
5. AVANT D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT	11
6. MISES EN GARDE GÉNÉRALES	12
7. TRAITEMENT DE L'EAU	15
7.1. PRÉFILTRATION	15
7.2. FILTRATION	15
7.3. IRRADIATION UV BACTÉRICIDE	15
8. OSMOSE INVERSE	16
8.1. PRINCIPE DE L'OSMOSE	16
9. INSTALLATION	20
9.1. INSTRUCTIONS POUR LA MANUTENTION ET LE TRANSPORT	20
9.2. POSITIONNEMENT DE L'ÉQUIPEMENT	20
9.3. INSTRUCTIONS D'INSTALLATION	20
9.4. PRESSURISATION	21
9.5. BRANCHEMENT À UNE PRISE ÉLECTRIQUE	21
10. SCHÉMA D'INSTALLATION	22
11. ENTETIEN ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE	23
11.1. REMPLACEMENT DES PRÉFILTRES	24

12. DÉSINFECTION	25
12.1. DÉSINFECTION DES TUYAUX	25
12.2. DÉSINFECTION DE L'ÉQUIPEMENT	25
13. INACTIVITÉ	27
14. ÉLIMINATION DE L'ÉQUIPEMENT	27
14.1. DISPOSITIFS HORS SERVICE	27
14.2. MATÉRIAUX UTILISÉS	28
15. EMBALLAGE ET TRANSPORT	28
15.1 INSTRUCTIONS DE DÉBALLAGE STANDARD	28
16. SCHÉMA HYDRAULIQUE	29
17. SCHÉMA ÉLECTRIQUE	31
18. DYSFONCTIONNEMENT	32
19. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	33
19.1. ESSAIS	33
19.2. RÉGLEMENTATION DE CONCEPTION	33
20. EXPLICATION DE L'AFFICHAGE À L'ÉCRAN	35
21. PROFIL SANITAIRE ET REGISTRE D'ENTRETIEN	40

(Formulaire de révision)

MERCI !

Nous vous félicitons d'avoir choisi SO1100K, le nouveau dispositif de nettoyage le plus avancé actuellement disponible dans le commerce basé sur le principe de l'osmose inverse.

L'équipement est conçu pour un usage professionnel et est adapté aux exigences domestiques : il garantit d'excellentes performances, un fonctionnement extrêmement silencieux et un encombrement minimum.

Il est entièrement produit selon la tradition « made in Italy », avec des composants et matériaux de première qualité.

Il est le fruit de l'excellent travail d'une main d'œuvre et d'ingénieurs italiens qui garantissent une sécurité et une fiabilité optimales.

SO1100K est totalement automatique.

Le processus d'osmose naturelle élimine tout polluant éventuel afin de fournir une eau courante saine et pure comme l'eau de source, idéale pour l'usage domestique, par exemple pour boire, cuire, et laver les fruits et légumes.

Vos recettes seront beaucoup plus savoureuses et l'eau ne sera plus l'ingrédient le plus négligé mais le plus naturel !

Vous contribuerez également à protéger l'environnement en éliminant les bouteilles en verre ou en plastique et en réduisant les déchets ménagers et la pollution de l'air causée par les milliers de camions qui transportent chaque jour de l'eau sur nos racines.

Désormais, vous n'aurez plus à vous préoccuper de l'achat et du transport de lourdes bouteilles d'eau et d'autres boissons conditionnées.

1. OBJECTIF DU MANUEL

Le manuel d'utilisation fournit des informations claires et essentielles pour l'installation, le bon fonctionnement et l'entretien correct de l'équipement. Il est indispensable de bien comprendre ces informations pour permettre une utilisation sûre et sans danger.

Vous trouverez toutes les procédures utiles en cas d'urgence à appliquer le cas échéant lors de l'utilisation de l'équipement.

Attention

Prière de lire attentivement et de suivre ces instructions, notamment les consignes de sécurité, afin de garantir le parfait fonctionnement de l'équipement.

Le non-respect de ces instructions est susceptible de causer des dommages au dispositif et à l'utilisateur.

Le cas échéant, la garantie est considérée comme nulle et sans effet.

2. VUE D'ENSEMBLE



Fig. A



2.1 Explication

A - DISPOSITIF

B - ROBINET

C - VANNE À BILLE

C1- RACCORD
D'ÉVACUATION

D - TUYAUX DE BRANCHEMENT

E - DISPOSITION DES RACCORDS

F - ÉCRAN



Fig. B



Fig. C



Fig. C1

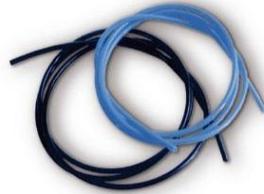


Fig. D



Fig. E



Fig. F

3. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ



Le dispositif considéré dans ce manuel d'instruction est conforme aux directives européennes 2 006/95/CE (Basse Tension), 2004/108/CE (Compatibilité électromagnétique) ainsi qu'aux modifications et lois nationales de transposition successives, ainsi qu'aux normes suivantes :

- **En 62238 (2008)** Champs électromagnétiques
- **En 60335-1** Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues
- **En 55014-1_2** Compatibilité électromagnétique
- **En 61000 - 03/02/2006**
- **En 61000 - 03/03/2008**

Du point de vue des composants susceptibles d'entrer en contact avec les aliments, ce dispositif est conforme au :

- **D.M. 25/2012** du Ministère de la Santé.
- Décret ministériel n°174 du 6 avril 2004
relatif aux prescriptions applicables aux matériaux destinés à entrer en contact avec l'eau et à usage alimentaire.

Il est adapté au traitement des eaux conformément au décret législatif italien 31/2001 et à ses modifications successives.

Toute autre utilisation doit être considérée comme non conforme, à moins qu'elle n'ait été approuvée par écrit par notre centre d'assistance technique.

FABRICANT :

La conformité CE est subordonnée à l'intégrité du produit et au respect des instructions de montage fournies dans le manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien.

Toute modification non autorisée rend la déclaration de conformité CE nulle et sans effet.

4. GUIDE DE LECTURE DU MANUEL D'INSTRUCTION

Ces symboles vous aideront à trouver rapidement les informations les plus importantes :



Informations liées à la sécurité



Conseils utiles



Informations liées à la sécurité environnementale



Cet équipement est conforme aux directives CEE suivantes :
- 2006/95/CE (Basse Tension)
- 2004/108/CE (Compatibilité électromagnétique)



Les composants de cet équipement sont conformes aux réglementations NSF (Produits alimentaires).

L'équipement fonctionne selon le principe de l'osmose inverse, comme indiqué dans ce manuel.

5. AVANT D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT

Conserver ces instructions d'utilisation dans un endroit sûr et à proximité de l'équipement en vue de futures consultations. En cas de vente du dispositif à un tiers, remettre ces instructions d'utilisation au nouvel utilisateur afin de s'assurer qu'il soit informé de son fonctionnement, de toutes les mises en gardes et les révisions du fabricant conformément aux lois en vigueur (voir le Profil sanitaire).

Lire attentivement le présent manuel d'instruction avant d'utiliser l'équipement.

Il est indispensable de bien comprendre toutes les informations et mises en garde qu'il contient pour permettre une installation et une utilisation correcte.

Vérifier que l'équipement ne présente aucun dommage après l'avoir extrait de son emballage. En cas de doute concernant son intégrité, contacter le vendeur dans un délai de 24 heures.

Seul un technicien peut installer l'équipement et procéder à son raccordement hydraulique et électrique conformément aux instructions du fabricant et aux lois en vigueur.

L'installation électrique doit être dotée d'une prise de courant efficace conformément à la loi (46/90).

Débrancher le dispositif avant toute intervention d'entretien ou de nettoyage. Ne pas tirer sur le cordon d'alimentation pour débrancher le dispositif.

Après l'installation, s'assurer que l'équipement ne repose pas contre le cordon d'alimentation.

En raison du progrès technologique, la construction et l'exécution sont susceptibles de subir des modifications sans préavis.

POUR VOTRE SÉCURITÉ

Ces mises en gardes ont été rédigées pour votre sécurité et pour celle de toute personne qui utilise l'équipement.

Nous vous prions de les lire attentivement avant d'installer et d'utiliser l'équipement.

6. MISES EN GARDE GÉNÉRALES



- L'équipement est uniquement adapté au traitement des eaux conformément au décret législatif italien 31/2001 et à ses modifications successives. Toute autre utilisation n'ayant pas été approuvée par notre centre d'assistance technique est considérée comme impropre.
- Sous garantie, toute modification technique est interdite sans l'autorisation de notre centre d'assistance technique.
Le cas échéant, la garantie est considérée comme nulle et sans effet.
De même, en cas d'entretien irrégulier du dispositif et d'utilisation de pièces de rechange non originales, la garantie est considérée comme nulle et sans effet.
- Seul le personnel autorisé est habilité à déplacer l'équipement de son emplacement.
- Ne pas utiliser de produits caustiques, acides ni pailles de fer pour le nettoyer.
- Ne pas le nettoyer avec un jet d'eau ou avec de l'eau sous pression.
- Conformément au décret législatif italien 25/2012, l'équipement doit être installé par des techniciens qualifiés selon le décret législatif 46/90. Lors de l'installation, le technicien doit vérifier l'absence totale de fuites, même internes.
Il est vivement conseillé de n'employer que des techniciens spécialisés dans le traitement des eaux à usage alimentaire, notamment pour effectuer les réglages nécessaires (salinité, dureté résiduelle, etc.).
- Le fabricant décline toute responsabilité quant aux dommages causés par des réparations qui ne sont pas effectuées par un centre d'assistance agréé.
- Le fabricant décline toute responsabilité quant aux dommages causés par une utilisation impropre de l'équipement.
- Le fabricant décline toute responsabilité quant aux dommages causés par des modifications, accessoires ou pièces de rechange non originales qui ne sont pas conformes à l'équipement, en particulier s'ils modifient son fonctionnement normal.
Le fabricant décline toute responsabilité quant à la qualité de l'eau en cas d'altération des composants de l'équipement par un personnel non autorisé.



SÉCURITÉ DES ENFANTS

- L'appareil n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (y compris les enfants) avec des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou qui ne possèdent pas l'expérience et les connaissances nécessaires, à moins qu'elles ne soient surveillées ou instruites de l'utilisation du dispositif par une personne responsable de leur sécurité.

MISES EN GARDES DE SÉCURITÉ



Tout type d'utilisation doit s'effectuer conformément à ces consignes de sécurité.

- Lire attentivement le manuel d'utilisation.
- Vérifier les points suivants avant l'installation.
En cas de forte concentration de solides en suspension, installer directement un filtre à eau en amont du dispositif.
L'absence de filtration de l'eau et d'élimination des particules en suspension est susceptible de réduire son efficacité.
- La présence d'acide sulfurique, de fer ou de solides filtrables dans l'eau de traitement peut entraîner la création d'une patine sur le tuyau en quartz qui devra être régulièrement éliminée selon les caractéristiques de l'eau de traitement (modèles avec U.V. - en option).
- Les caractéristiques de l'eau de traitement doivent être conformes aux spécifications du décret législatif italien 31/2001 et de ses modifications suivantes.
- Toujours installer l'équipement en aval de l'autoclave ou le compteur d'eau et en aval de tout dispositif de filtration ou de traitement de l'eau.
- L'installateur doit connaître le décret législatif italien 25/2012 et respecter toutes les consignes pour une installation correcte. Le fabricant décline toute responsabilité quant à l'absence de composants nécessaires pour l'installation.
Ces composants ne sont pas compris dans la fourniture.
- S'assurer que le compteur d'eau soit situé en amont de l'équipement et prévoir des points de prélèvement en vue d'analyses et de contrôles supplémentaires en amont et en aval du dispositif de traitement.
- Lors de la toute première utilisation, l'eau de traitement doit circuler et être vidangée pendant 15 à 20 minutes afin d'éliminer tout éventuel résidu des composants.
- En cas d'inutilisation prolongée, il est conseillé de procéder à la désinfection (voir « Désinfection », page 25).
- Toujours éteindre le dispositif avant toute intervention sur les composants électriques.

- Limites d'utilisation : eau d'alimentation avec une teneur max. en chlore libre de 0,02 mg/l, une teneur max. en manganèse de 0,05 partie par million, une turbidité maximum au niveau régionale NUTS 1 de 5, sans agents tensioactifs, sans huile, sans bactérie E. Coli, non ferrugineuse (Total des solides dissous TDS max. dans les conditions de contrôle de 1500 parties par million).
- Le taux d'élimination des éléments étrangers est d'environ 90 %. Il peut varier jusqu'à 15 à 20 % selon les conditions environnementales pendant l'utilisation et/ou selon les caractéristiques des membranes utilisées.

7. TRAITEMENT DE L'EAU

L'équipement utilise de l'eau d'alimentation conformément à la directive 98/83/CE du 3/11/98, transposée par le décret législatif italien 31/2001.

La phase de traitement est idéalement divisée selon les deux étapes suivantes :

- PRÉFILTRATION (MICROFILTRATION)
- OSMOSE INVERSE
- IRRADIATION UV BACTÉRICIDE

(EN OPTION, si l'analyse préalable de l'eau indique qu'elle est nécessaire).

7.1 Préfiltration

Il s'agit de la première étape.

L'eau d'alimentation traverse un filtre en vue de la soi-disant microfiltration. Il s'agit d'une étape cruciale car elle permet de séparer l'eau des particules de taille supérieure à 5 micromètres et d'éventuels éléments chimiques (le chlore, par exemple) susceptible d'endommager les membranes du groupe d'osmose. Les éléments de filtration allient la technologie bien connue des filtres en profondeur à un projet conceptuel qui élimine l'ensemble du noyau afin d'obtenir une solution efficace et écologique pendant les opérations avec de grands débits. L'élément filtrant est composé de polypropylène à faible perte de charge, ce qui exige un moindre nombre d'éléments filtrant, à capacité de filtration égale. Les éléments filtrants sont produits conformément aux normes de qualité les plus strictes et aux directives du Ministère de la Santé.

7.2 Osmose inverse

Il s'agit de la deuxième étape.

L'eau issue de la préfiltration est envoyée vers les membranes osmotiques composées de fibres végétales (polyamide et/ou cellulose) et conservées naturellement.

Ces membranes ont préalablement passé avec succès les tests d'acceptabilité pour l'utilisation de deux organismes nord-américains, la FDA (Food and Drug Administration) et la NSF (National Sanitation Foundation), l'autorité internationale indépendante la plus importante en matière de santé publique. Pour plus d'informations sur le principe de l'osmose, voir page 16

7.3 Irradiation UV bactéricide (en option)

Il s'agit de la troisième étape.

Des rayons ultra-violettes provenant d'une lampe U.V. permettent d'éliminer toute charge bactérienne résiduelle éventuellement présente dans l'eau filtrée.

8. OSMOSE INVERSE

8.1 Principe de l'osmose

L'osmose est un phénomène naturel commun qui joue un rôle majeur dans les processus naturels. Selon ce principe, une eau à faible salinité (eau pure) traverse une membrane spécifique, dite semi-perméable, vers une eau à forte salinité.

Une pression extérieure permet d'inverser ce phénomène pour déclencher le processus d'osmose inverse. Ceci permet d'obtenir de l'eau pure à partir d'une eau à forte teneur en éléments étrangers.

Cette eau est aussi pure et légère que l'eau de source.

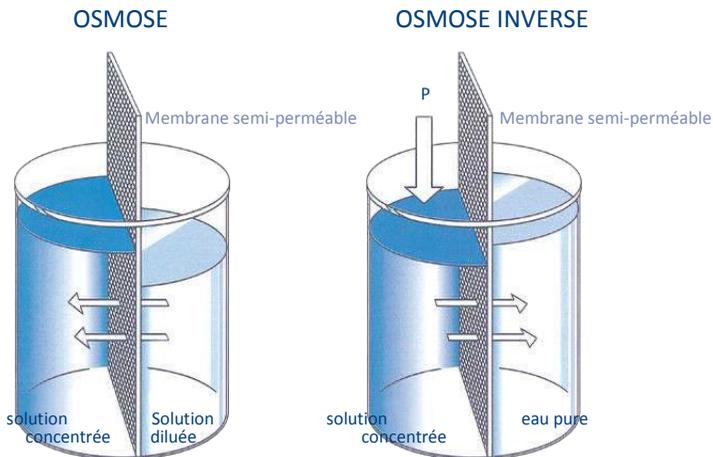
L'osmose inverse élimine les éléments étrangers grâce à des membranes semi-perméables.

Ces structures particulières laissent passer l'eau mais bloquent les éléments minéraux dissous, les substances polluantes, les virus et les bactéries.

L'utilisation d'un récipient divisé en deux compartiments par une membrane semi-perméable permet d'observer clairement comment l'eau pure A passe dans la solution saline B selon le phénomène de l'osmose et comment son niveau augmente jusqu'à une valeur de pression hydrostatique, dite pression osmotique de la solution B.

La solution B équilibre ainsi l'ensemble du système et l'eau pure ne passe plus.

Si l'on applique une pression supérieure à la pression osmotique à la solution saline B, l'eau pure passe dans le compartiment A et on observe un phénomène d'osmose inverse (qui est l'opposé du phénomène naturel).



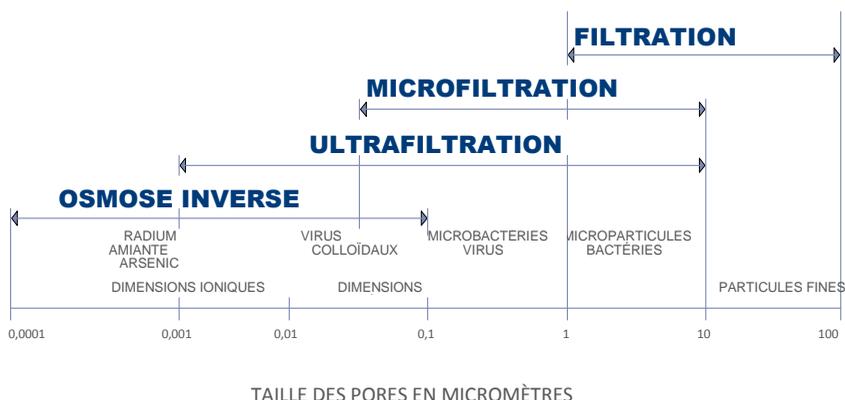
Le processus d'osmose inverse force l'eau à passer à travers une membrane semi-perméable pour la séparer des éléments étrangers, organique ou inorganiques.

Les membranes osmotiques sont caractérisées par des pores de dimension infinitésimale de l'échelle de l'Angström ($1\text{\AA} = 1/1\ 000\ 000\ 000$ mètres). C'est la raison pour laquelle l'osmose inverse peut être considérée comme un processus de filtration très puissant.

En réalité, il ne s'agit pas d'une filtration ordinaire mais « tangentielle ».

Lors de la filtration ordinaire, toute la solution aqueuse est forcée à passer à travers un élément filtrant et tout type d'impureté trop grand pour passer au travers est retenu ou piégé par cet élément filtrant.

Au contraire, la filtration tangentielle s'effectue à travers deux flux d'entrée : un flux, dit « concentrat », qui contient les impuretés rejetées qui ne passent pas à travers les membranes, et un flux dit « perméat », qui est forcé à passer à travers les membranes.



L'OSMOSE INVERSE est un phénomène physique rendu possible grâce aux caractéristiques des membranes semi-perméables.

Il n'exige pas l'emploi de substances chimiques comme les autres systèmes de filtration.

Ces membranes peuvent avoir différentes formes géométriques et peuvent être composées de divers matériaux. Cela dépend des exigences et des conditions d'utilisation spécifiques.

L'OSMOSE INVERSE diminue jusqu'à éliminer complètement le résidu fixe de l'eau, qui constitue l'élément le plus significatif pour contrôler la qualité de l'eau.

Cette valeur correspond à la teneur en SELS MINÉRAUX et autres ÉLÉMENTS DISSOUS, et elle s'exprime en mg/l (milligrammes par litre).

Il convient de rappeler qu'une eau « faiblement minéralisée » est une eau à faible teneur en sels minéraux (résidu fixe inférieur à 500 mg/l), c'est-à-dire des eaux particulièrement pures et légères, comme l'eau de source, et indiquées comme étant purifiantes et diurétiques.

Les SELS MINÉRAUX sont divisés en deux catégories distinctes :

Les SELS MINÉRAUX ORGANIQUES, assimilables par l'homme et issus du règne animal et végétal, et les SELS MINÉRAUX INORGANIQUES, qui ne sont pas assimilables par l'homme et qui sont issus du règne minéral et de la pollution de l'environnement.

LA PLUPART DES SELS MINÉRAUX présents dans l'eau sont inorganiques et ne sont donc pas assimilables.

Leur élimination est donc importante pour le corps humain.

L'eau osmotique est légère et pure, caractéristique typique de l'eau faiblement minéralisée, et possède des effets diurétiques et purifiants bénéfiques.

LA SANTÉ DU CORPS HUMAIN dépend avant tout de l'ingestion d'une eau pure.

L'équipement est doté d'un dispositif de réglage de la salinité résiduelle (REMIX).

Il est possible de régler le résidu fixe de l'eau selon ses préférences.

Un dispositif exclusif (REMINDER - en option) permet d'enrichir l'eau purifiée avec des sels minéraux de calcium et de magnésium naturels.

Le dispositif utilise l'« osmose inverse avec production directe ». L'osmose inverse diffère du processus d'osmose classique en ce qu'elle n'accumule pas d'eau.

Ce qui est un aspect non négligeable !!! Lorsque l'eau pure n'est pas accumulée, aucune flore bactérienne n'est présente dans le récipient et donc dans l'eau puisque l'eau pure est facilement attaquable par des agents extérieurs. De plus, l'« OSMOSE INVERSE AVEC PRODUCTION DIRECTE » permet de fournir de l'eau sans arrêt et évite d'avoir un réservoir vide.

C'est pourquoi ce type de processus fonctionne de manière optimale.

Les dispositifs employés sont rationnels et modernes, durent longtemps et permettent d'obtenir une eau d'excellente qualité.

Ils permettent d'éliminer les nitrates, l'atrazine, l'amiante, les métaux lourds, les bactéries, les virus, les pesticides, le chlore, les particules en suspension, etc. L'eau obtenue est si pure et légère, avec le bon goût caractéristique des eaux faiblement minéralisées, qu'elle est bonne à boire et pour cuisiner, laver les fruits et légumes, préparer des boissons, du thé, du café, etc.

Réduction des impuretés

Les systèmes osmotiques basés sur le principe de l'osmose inverse éliminent les impuretés contenues dans l'eau selon les pourcentages suivants :

SUBSTANCE	RÉDUCTION	SUBSTANCE	RÉDUCTION
<i>Amiante</i>	93 – 99	<i>Phosphate</i>	96 – 98
<i>Sodium</i>	92 – 98	<i>Cyanure</i>	85 – 95
<i>Manganèse</i>	96 – 98	<i>Sulfate</i>	96 – 98
<i>Fer</i>	96 – 98	<i>Hyposulfite</i>	96 – 98
<i>Aluminium</i>	96 – 98	<i>Silicate</i>	92 – 96
<i>Cuivre</i>	96 – 98	<i>Silice</i>	80 – 90
<i>Nickel</i>	96 – 98	<i>Nitrate</i>	90 – 95
<i>Cadmium</i>	93 – 97	<i>Bore</i>	50 - 70
<i>Argent</i>	93 – 96	<i>Borate</i>	30 – 50
<i>Zinc</i>	96 – 98	<i>Fluorure</i>	92 – 95
<i>Mercure</i>	94 – 97	<i>Polyphosphate</i>	96 – 98
<i>Dureté</i>	93 – 97	<i>Orthophosphate</i>	96 – 98
<i>Radioactivité</i>	93 – 97	<i>Chrome</i>	85 – 95
<i>Chlorure</i>	92 – 95	<i>Bactéries</i>	+ 99
<i>Ammonium</i>	80 – 90	<i>Plomb</i>	95 - 98
<i>Bromure</i>	90 – 95		

NOTE : les pourcentages de réduction suivants ne sont pas spécifiques.

La réduction effective dépend avant tout de la composition chimique, de la température, de la pression et de la teneur en sels précises de l'eau. (de « 1994 applied Membranes, Inc. »).

9. INSTALLATION

9.1 Instructions pour la manutention et le transport de l'équipement

Même soigneusement emballé, l'équipement doit être manipulé avec précaution.

9.2 Positionnement

Avant d'installer l'équipement, vérifier que l'espace disponible soit suffisant pour débiller facilement les pièces détachées, effectuer l'entretien et utiliser les dispositifs de contrôle.

Conformément aux lois 46/90 en vigueur, seuls des techniciens autorisés sont habilités à installer l'équipement après des modifications de l'emplacement du système hydraulique de l'installation.

Cet équipement est destiné à être installé dans un endroit sûr du point de vue hygiénique, à l'abri du gel et de toute source d'éclaboussure directe (la pluie, par exemple).

Vérifier qu'un conducteur d'alimentation (voir les caractéristiques électriques) soit présent à proximité de l'équipement pour brancher l'adaptateur/transformateur.

Toujours installer l'équipement en aval de l'autoclave et du compteur d'eau et en aval de tout dispositif de filtration ou de traitement de l'eau.

Vérifier l'appellation d'origine contrôlée de l'eau. Prendre garde à ne pas modifier les caractéristiques de l'équipement.

Le fabricant décline toute responsabilité quant aux dommages causés par des modifications, accessoires ou tout type de dispositifs n'étant pas clairement prévus dans le présent manuel d'utilisation.

9.3 Instructions d'installation

- Retirer le panneau latéral en enlevant la vis située dans la partie supérieure de celui-ci, de manière à pouvoir vérifier le serrage correct des raccords et à éviter toute fuite.
- Raccorder tous les composants selon les instructions fournies sur les autocollants situés sur l'équipement (voir figure 1 page 22).
FEED (alimentation) indique le raccord de l'eau d'alimentation.
PURE (pure) indique l'eau purifiée à raccorder au robinet ou à un refroidisseur et/ou à un dispositif d'ajout de gaz carbonique.
DRAIN (évacuation) indique l'eau de sortie à évacuer.
- La pression de l'eau d'alimentation ne doit pas être supérieure à 5 bar ni inférieure à 1,5 bar. Son débit doit être au moins égal à 300 litres par heure. (Voir le schéma d'installation).
- Installer une vanne d'arrêt à l'entrée et prévoir des points de prélèvement pour l'analyse de l'eau en amont et en aval du dispositif de traitement.

9.4 Pressurisation

Après avoir effectué le raccordement des tuyaux, pressuriser progressivement l'équipement en vérifiant qu'il n'y ait pas de fuites. Ouvrir le robinet et laisser l'eau s'écouler afin d'expulser l'air au dehors. Si l'équipement se bloque par sécurité en raison d'une quantité d'eau insuffisante lors de la première tentative, réessayer.

9.5 Branchement électrique

Ne brancher l'équipement qu'à une prise électrique appropriée.



ATTENTION : s'assurer que la tension de la prise électrique corresponde à celle indiquée sur l'étiquette signalétique de l'équipement (voir figure page 7).



ATTENTION : n'ouvrir le tableau électrique de l'équipement qu'en présence de techniciens.

10. SCHÉMA D'INSTALLATION

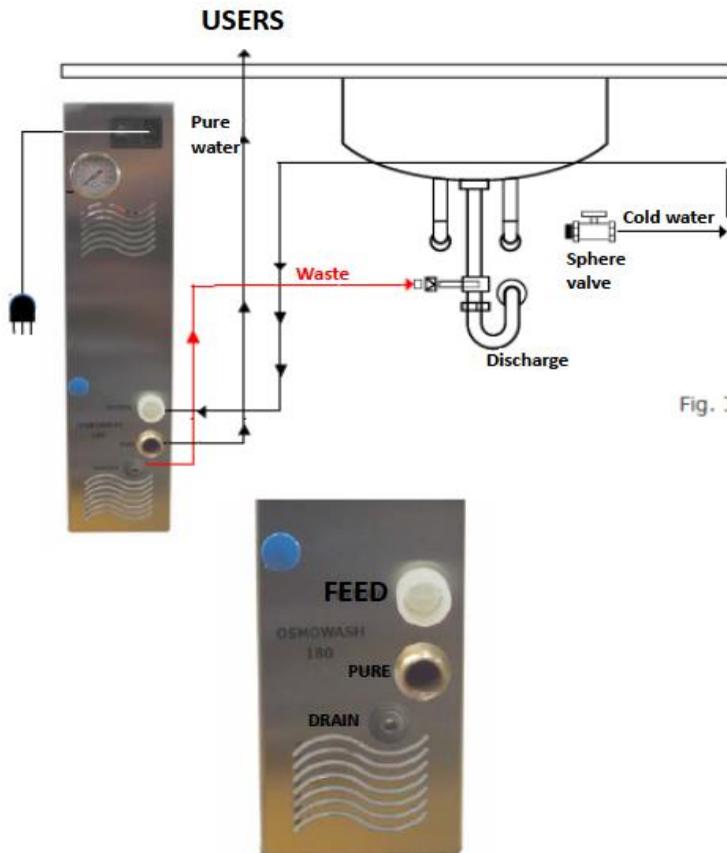


Fig. 1

11. ENTETIEN ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE



Il est nécessaire d'effectuer un entretien périodique pour conserver les caractéristiques d'une eau potable.

Toujours débrancher le cordon d'alimentation de la prise électrique avant toute intervention d'entretien extraordinaire.

En cas de dysfonctionnement, ne pas tenter de réparer l'équipement soi-même. Ceci pourrait être dangereux pour vous et entraîner des dommages de l'équipement. Toujours suivre les instructions fournies dans ce manuel. S'il est impossible de trouver les informations nécessaires, contacter le centre d'assistance le plus proche. Seul un centre d'assistance agréé est autorisé à effectuer l'entretien. La spécialisation est importante :

un plombier ordinaire est compétent pour intervenir sur le réseau hydrique, les robinets et les éléments analogues, tandis qu'un technicien est spécialisé dans l'eau à usage domestique.

Toujours demander des pièces de rechange originales.

Seules des pièces de rechange originales permettent de garantir la fiabilité du fonctionnement et des performances optimales (si nécessaires, ces pièces peuvent être adaptées aux exigences spécifiques du client quant à l'eau d'alimentation).

Toujours tenir à l'esprit que l'eau obtenue est destinée à un usage alimentaire !

ATTENTION



Toute intervention sous garantie n'est acceptée qu'après autorisation de notre service d'assistance technique. Dans le cas contraire, la garantie est considérée comme nulle et sans effet.

Il est obligatoire d'effectuer l'entretien ordinaire et extraordinaire de l'équipement (voir le chapitre « Profil sanitaire et registre d'entretien », page 36), et celui-ci doit être effectué exclusivement par un technicien autorisé, tenu de remplir le formulaire de référence pour tout type d'intervention.

Le fabricant décline toute responsabilité quant à la qualité de l'eau si l'entretien périodique n'est pas correctement effectué et si les formulaires correspondants ne sont pas remplis.

Le cas échéant, la garantie est considérée comme nulle et sans effet.

Les composants de l'équipement doivent être remplacés périodiquement et il est impossible de déterminer à l'avance leur durée de vie effective : la qualité de l'eau d'alimentation est un paramètre essentiel (une bonne qualité de l'eau prolonge la durée de vie des composants).

Le fonctionnement de l'équipement est entièrement automatique et il n'exige que peu d'entretien. Seul le remplacement périodique de la cartouche de filtration est nécessaire.

La durée de vie des membranes osmotiques dépend des caractéristiques de l'eau, des conditions d'utilisation et d'autres variables.

11.2 Remplacement des préfiltres

Selon la réglementation en vigueur, le préfiltre à cartouche doit être remplacé tous les 12 mois, même en cas d'usure limitée ou d'inactivité totale.

En cas d'usage domestique ordinaire, l'indication « ENTRETIEN DU FILTRE » à l'écran signale qu'il est nécessaire de remplacer le préfiltre.

Le dispositif est doté d'un système interne qui mesure la quantité d'eau produite. Lorsque le filtre est sur le point d'expirer, la signalisation correspondante s'affiche à l'écran.

Remplacer le filtre tous les 12 mois ou bien lorsque la quantité maximale d'eau produite est atteinte.

La fréquence de remplacement diffère selon les caractéristiques locales de l'eau d'alimentation.

MODALITÉS DE REMPLACEMENT DES CARTOUCHES

- Débrancher le dispositif.
- Décrocher le filtre avec le raccord du tuyau. Il est impossible d'éviter des fuites d'eau pendant cette opération.
- Mettre la nouvelle cartouche en place, vérifier qu'elle soit dans la bonne position et que le raccord soit correctement bloqué.
- Vérifier qu'il n'y ait pas fuites et, le cas échéant, s'assurer que le capteur anti-inondation ne soit pas mouillé.



Noter que l'équipement ne démarre pas si le capteur anti-inondation est mouillé. S'assurer que le capteur soit complètement sec.

REEMPLACEMENT DES MEMBRANES

Les membranes osmotiques, situées dans un récipient (vessel) adapté, doivent être contrôlées régulièrement, en particulier en cas d'affichage à l'écran du message « APPROVIS. EN EAU SERVICE ».

Celui-ci peut en effet indiquer un dommage des membranes.

Les membranes doivent généralement être remplacées lorsque la production d'eau est inférieure à 50 % de la production nominale.

La fréquence de remplacement dépend fortement des caractéristiques locales de l'eau et des conditions d'utilisation.

MODALITÉS DE REMPLACEMENT DES MEMBRANES

- Débrancher le dispositif.
- Déconnecter le tuyau de l'eau d'alimentation situé au niveau du bouchon du récipient contenant la membrane et extraire cette dernière. Il est impossible d'éviter des fuites d'eau du récipient pendant cette intervention.
- Placer un bac de récupération adapté sous le dispositif.
- Mettre la membrane en place, vérifier que le joint torique soit correctement placé et visser le bouchon du récipient.

Vérifier la présence éventuelle de fuites et, le cas échéant, s'assurer que le capteur anti-inondation ne soit pas mouillé.

12. DÉSINFECTION

12.1 Désinfection des tuyaux

Il est nécessaire de désinfecter l'équipement en cas d'inactivité prolongée. Il est possible d'utiliser une solution d'hypochlorite pour désinfecter les tuyaux.

Sa quantité et sa concentration dépendent des dimensions de l'équipement et des caractéristiques de l'équipement d'alimentation (à titre indicatif, tous les points de prélèvement, surtout les plus éloignés de l'équipement, doivent avoir un rendement de chlore libre d'au moins 0,2 partie par million pendant environ 30 minutes).

Des kits spécifiques sont disponibles à la vente pour mesurer la teneur en chlore libre. Enlever le dispositif de préfiltration pour éviter que la solution anti-incrustations ne soit retenue. Elle ne serait plus efficace.

- Faire circuler le liquide obtenu en diluant le produit désinfectant dans environ 10 litres d'eau osmotique obtenue avec le clapet de surpression qui régule la salinité complètement fermé, en réglant la pression interne du dispositif à un maximum de 3 bars.
- Reconnecter le tuyau d'évacuation.

12.2 Désinfection de l'équipement

Enlever le préfiltre afin d'éviter que la solution désinfectante ne soit retenue et ne perde son efficacité.

Utiliser un produit ou une solution désinfectante destinés aux instruments médicaux qui désinfectent à froid et employer des dispositifs adaptés au traitement de l'eau potable selon le décret ministériel 25/2012.

Distribuer le liquide dilué dans 10 litres d'eau osmotique en l'aspirant à partir d'un récipient avec la même pompe.

La pression de la pompe ne doit pas dépasser 1,5 à 2 bar.

L'évacuation et la production du l'équipement à désinfecter doivent être raccordées l'une à l'autre en circuit fermé à l'intérieur du même récipient de prélèvement.

Cette opération peut être répétée régulièrement selon les besoins.

NOTE - Il est conseillé d'utiliser un produit désincrustant lors de l'emploi d'une solution d'hypochlorite de sodium diluée pour le nettoyage des membranes.

Une fois toutes les opérations de désinfection terminées, il est conseillé de laisser une grande quantité d'eau s'écouler des équipements utilisateurs afin de permettre l'élimination totale des solutions stérilisées.

Une eau qui présente une teneur en solution désinfectante de 0,2 partie par million est toutefois tout à fait potable.

La solution désinfectante peut ne pas être adaptée à l'usage industriel ou à l'eau des aquariums. Cet écoulement d'eau est important lors de la mise en fonction, car il permet également d'éliminer les impuretés créées lors du lavage.

Seuls des techniciens peuvent effectuer la désinfection de l'équipement.

13. INACTIVITÉ

Si l'équipement doit rester inutilisé pendant longtemps, il est conseillé de fermer l'arrivée d'eau au niveau du compteur d'eau ou bien au niveau du robinet général d'arrivée d'eau.

Aucune précaution particulière n'est nécessaire en cas d'inactivité de courte durée. Il suffit de laisser l'eau s'écouler lors de la remise en fonction.

L'équipement est doté d'un dispositif anti-stagnation qui fonctionne lorsqu'il est connecté à l'arrivée d'eau et à l'alimentation électrique.

En vue d'une période d'inactivité prolongée, contacter le centre d'assistance le plus proche afin d'organiser le retrait et le stockage des membranes d'osmose inverse et le redémarrage de l'équipement conformément aux modalités de mise en fonction.

Après avoir déballé l'équipement, le conserver dans un endroit sec (sans condensation) et à l'abri des intempéries. La plage de températures admise est comprise entre 0 et 50 °C.

14. ÉLIMINATION



Tous les matériaux sont éco-compatibles et recyclables. Afin de contribuer à la protection de l'environnement, collecter les composants en vue de leur recyclage.

14.1 Dispositifs hors service

- Les dispositifs qui ne sont plus utilisés ne doivent pas être considérés comme des déchets. Une élimination correcte des composants de l'équipement permet de recycler bon nombre d'entre eux.
- Prière de s'informer des possibilités et modalités d'élimination auprès d'un vendeur spécialisé ou de l'administration municipale compétente.
- Avant d'éliminer l'équipement, couper le cordon d'alimentation afin de le rendre inutilisable.

RESPECTER L'ENVIRONNEMENT



- En choisissant cet équipement, vous respectez l'environnement. Vous n'utiliserez plus de bouteilles en plastique, et vous n'en jetez donc plus. Merci.

14.2 Matériaux utilisés

Matériaux employés pour la fabrication du dispositif d'osmose inverse SO1100K :

- Les bacs des préfiltres et récipients des membranes sont composés de polyéthylène à haute densité.
- Les joints toriques sont composés de Viton (un polymère du fluor).
- Les cartouches de prétraitement sont composées de PPF ou de charbons actifs.
- Les tuyaux et raccords sont en polypropylène.
- La pompe est en laiton.

Tous les matériaux entrant en contact avec l'eau sont entièrement testés en vue d'un usage alimentaire.

15. EMBALLAGE ET TRANSPORT

L'équipement est emballé dans une boîte en carton. À moins que cela ne soit nécessaire pour l'expédition, nous n'utilisons pas de polystyrène expansé ni de matériaux d'emballage susceptibles de créer des déchets polluants.

NOTE : sur demande, il est possible d'obtenir un emballage particulier.

15.1 Instructions de déballage standard

Aucune précaution particulière n'est nécessaire lors du déballage de l'équipement, outre la prudence normalement requise lors de la manipulation de tout matériel fragile. Avant d'éliminer la boîte d'emballage en carton, s'assurer de ne jeter aucun composant de l'équipement, manuel ni autre document.

TRANSPORT/MANUTENTION

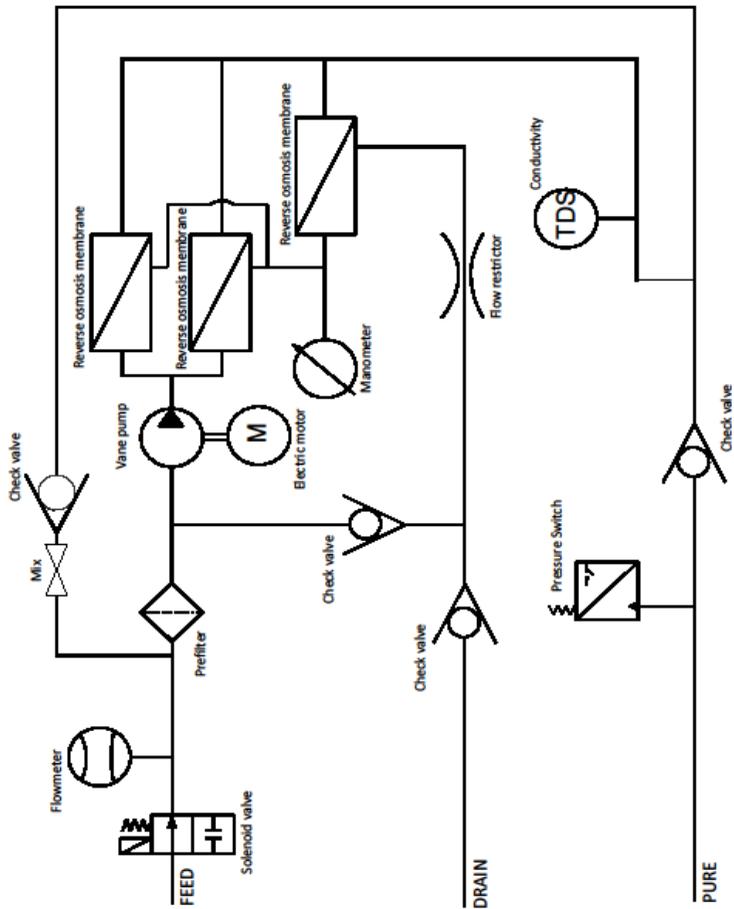


Manipuler l'équipement avec précaution même s'il est soigneusement emballé.

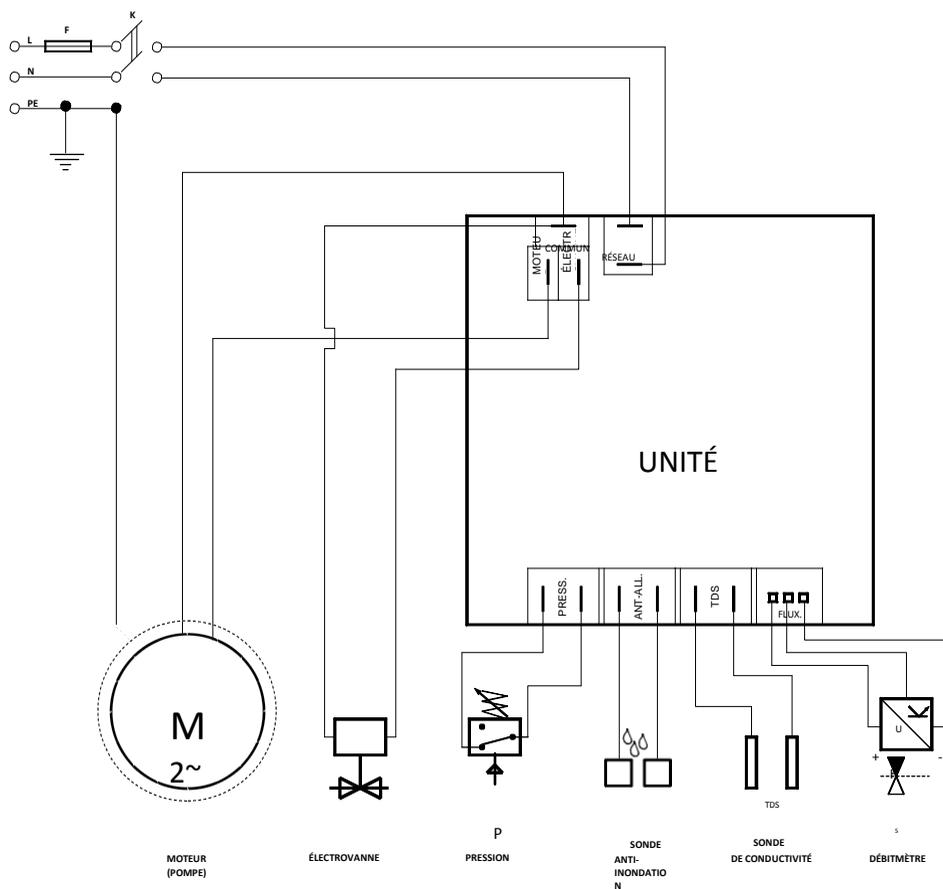
Après réception de l'équipement, l'extraire de son emballage et contrôler son intégrité. En cas de dommage, informer immédiatement le transporteur.

Ne pas retourner l'équipement à l'envers.

16. SCHÉMA HYDRAULIQUE



17. SCHÉMA ÉLECTRIQUE



18. DYSFONCTIONNEMENT

SO1100K NE DISTRIBUE PAS D'EAU

CAUSE	SOLUTIONS
Coupure de l'alimentation électrique	S'assurer que le courant alimente l'équipement en continu.
Interrupteur défectueux	Vérifier l'interrupteur de sortie. S'il est absent, remplacer l'interrupteur.
Panne de la pompe.	Remplacer la pompe.
Panne de l'électrovanne d'entrée.	Remplacer l'électrovanne.

BAISSE DE LA PRODUCTION

CAUSE	SOLUTIONS
Robinet de mélange complètement fermé ou ouvert	Étalonner le robinet de mélange.
Panne de la membrane osmotique ou du régulateur de débit.	Vérifier si le débit de l'eau d'évacuation est toujours supérieur à celui de l'eau produite. Le cas échéant, remplacer le régulateur de débit ou la membrane.
Faible température de l'eau d'alimentation (min. 10 °C)	Une baisse des performances est normale en cas de basses températures.
Panne de la pompe	Vérifier la pression de sortie de la pompe à l'aide d'un manomètre. Avant de mettre l'équipement en fonction, s'assurer que la pression ne soit pas inférieure à 9 bar ; dans ce cas, enlever l'écrou de la bague de serrage dans le by-pass de la pompe et régler la pression. Si elle est inférieure à 9 bar, remplacer la pompe. (NOTE - ce système est testé pour fonctionner correctement à une pression de 8 bar. L'utilisation de la pompe diminue la pression. Une intervention sur le by-pass permet de régler la pression correcte jusqu'à l'usure totale. La pression maximum admise est de 6 bar, bien qu'elle entraîne une baisse de la production. Une baisse des performances est normale en cas de basses températures).
Électrovanne d'entrée partiellement obstruée	Nettoyer le filtre de l'électrovanne.
Préfiltre d'entrée encrassé	S'assurer que le débit de sortie de l'eau hors du filtre ne soit pas inférieur au débit de la pompe, à savoir 300 litres par heure. Le cas échéant, remplacer le filtre.
Régulateur de débit non étalonné	Le dispositif comprend un régulateur de débit qui maintient la pression de la pompe constante. Le débit de l'eau doit toujours être supérieur au débit de production. Dans le cas contraire, remplacer le régulateur de débit.
Membrane osmotique encrassée	L'efficacité du dispositif de nettoyage de la membrane dépend des caractéristiques de l'eau d'alimentation. Nettoyer les membranes lors d'interventions d'assistance technique ou bien les replacer.

MAUVAIS GOÛT DE L'EAU

CAUSE	SOLUTIONS
Robinet de mélange complètement fermé ou ouvert	Étalonner le robinet de mélange.
Trop de désinfectant dans l'eau d'alimentation	Dimensionner le préfiltre en fonction de la quantité de désinfectant.

19. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Le dispositif d'osmose se compose d'une station initiale de prétraitement. L'eau produite atteint des membranes situées dans des récipients appropriés en polypropylène à usage alimentaire.

La pompe, d'un débit de 460 l/min, est réalisée en laiton et associée à un moteur fonctionnant à 300 W.

DÉBIT

SO1100K est conçu pour un débit nominal maximum d'environ 160 à 190 litres par heure (selon le type et le nombre des membranes).

Cette valeur dépend toutefois de divers paramètres et de la qualité de l'eau d'alimentation, qui peut la faire varier de manière significative.

DURETÉ RÉSIDUELLE

Conformément à la loi en vigueur, l'équipement est doté d'un dispositif (REMIX) de réglage de la salinité de l'eau traitée et peut également modifier son goût.

Il suffit de tourner le régulateur pour l'usage domestique.

La dureté résiduelle doit être conforme à la législation en vigueur en la matière.

Un autre dispositif (REMNER - en option) enrichit l'eau en sels minéraux de calcium et de magnésium.

TAILLE

Largeur 107 mm

Hauteur 450 mm

Profondeur 450 mm

POIDS

Poids total : environ 16 kg

TENSION D'ALIMENTATION

230 V

NOTE : une tolérance de plus ou moins 5 % de la tension nominale est admise mais déconseillée.

ALIMENTATION

L'équipement n'utilise une tension d'alimentation de 400 W que lorsqu'il produit de l'eau.

CONDITIONS AMBIANTES ET LIMITES DE FONCTIONNEMENT

- Température ambiante minimum : 5 °C
- Température ambiante maximum : 50 °C
- Température minimum de l'eau : 5 °C
- Température maximum de l'eau : 35 °C
- Humidité relative maximum : 95 % (sans condensation)

La pression de l'eau d'alimentation ne doit pas dépasser 5 bar ni être inférieure à 1 bar et celle-ci doit avoir un débit minimum de 500 litres par heure.

19.1 ESSAIS DE L'ÉQUIPEMENT

Avant l'expédition, tous les dispositifs sont soumis à des essais relatifs à leurs composants mécaniques, hydrauliques et électriques.

19.2 RÉGLEMENTATION DE CONCEPTION

Les composants électriques de l'équipement ont été conçus et fabriqués conformément à la norme CEI 44-5, sécurité des machines, équipement électrique des machines (Loi 60.335/1).

20. EXPLICATION DE L’AFFICHAGE L’ÉCRAN

L’interface consiste en un tableau d’affichage LCD à 16 caractères pour 2 lignes et comprend quatre touches tactiles de commande un avertisseur sonore pour fournir toutes les informations et afficher tous les messages d’alarme.



DESCRIPTION DES TOUCHES DE FONCTION :

TOUCHES		FONCTIONS	
+	Augmenter		
-	Diminuer		
ENT	Entrée	Passer au menu	appuyer dessus pendant 10 secondes pour accéder au menu « Technical »
ESC	Échap	Sortir du menu	appuyer dessus pendant 10 secondes pour accéder au menu « Technical »

MISE EN MARCHÉ DE L'ÉQUIPEMENT

Mettre l'équipement sous tension au moyen de l'interrupteur général. Le type et la version du logiciel s'affichent alors à l'écran pendant 4 secondes.

A dark blue rectangular box with the text "OSMOPUR V0.0" in white, centered.

Le slogan du fabricant apparaît ensuite.

A dark blue rectangular box with the text "MIEUX VIVRE" in white, centered.

L'état du système est indiqué après un test initial de son fonctionnement.

A dark blue rectangular box with the text "SYSTEM OK" in white, centered.

PRÉLÈVEMENT D'EAU

Le message suivant s'affiche pendant lors du prélèvement d'eau.

A dark blue rectangular box with the text "APPROVIS. EN EAU" in white, centered, followed by six right-pointing chevrons ">>>>>>" on the line below.

Le prélèvement d'eau s'effectue au moyen d'un pressostat (interrupteur) ou d'un bouton. Il est possible de sélectionner cette option dans le menu technique.

Lors de l'ouverture du robinet ou de l'activation de l'électrovanne, la pompe démarre avec un retard programmable afin d'éviter sa cavitation. Si le robinet est fermé ou si le bouton n'est pas pressé, la pompe s'arrête et l'électrovanne se ferme après un retard programmable afin de rincer l'installation hydraulique.

PROTECTION CONTRE LE MANQUE D'EAU

En cas de faible pression, de faible débit ou d'absence totale d'eau, l'équipement s'arrête au bout de 4 secondes. La protection contre le manque d'eau se débloque en appuyant sur n'importe quel bouton.

SÉCURITÉ
ABSENCE D'EAU

PROTECTION CONTRE L'INONDATION

Le capteur anti-inondation indique la présence d'eau par une alarme sonore. L'électrovanne se ferme immédiatement et le moteur s'arrête. L'alarme anti-inondation se débloque en allumant/éteignant le dispositif.

SÉCURITÉ ANTI-INONDATION

CONTRÔLE DE LA CONDUCTIVITÉ

Le capteur de conductivité indique la conductivité de l'eau. Si elle est inférieure au seuil prévu, un message indique le bon fonctionnement du système.

SYSTEM OK

Si elle est supérieure au seuil prévu, l'alarme s'affiche et le tableau clignote. Après la fourniture d'au moins 1 litre d'eau, la mesure de la conductivité est réelle.

APPROVIS. EN EAU SERVICE
<001>

Lorsque l'alimentation en eau cesse, le tableau arrête de clignoter et il ne reste qu'un message relatif à l'entretien.

SERVICE <001>

L'alarme est automatiquement réinitialisée lorsque la valeur de la conductivité est inférieure au seuil prévu.

PROTECTION AUTOMATIQUE DE L'ÉQUIPEMENT

L'équipement se protège automatiquement en se bloquant après une durée programmée de fonctionnement continu. Si un robinet est ouvert accidentellement, le dispositif ferme automatiquement l'électrovanne et arrête le moteur. La fonction de protection automatique se débloque en appuyant sur n'importe quel bouton.

PROTECTION
AUTOMATIQUE

EXPIRATION DES FILTRES

Si le débit de prélèvement pendant l'approvisionnement ou le temps de fonctionnement sont supérieurs à ceux prévus, l'écran affiche :

ENTRETIEN DES FILTRES

L'équipement continue à fonctionner. L'alarme ne s'affiche pas jusqu'au prochain arrêt et au rallumage en appuyant sur le bouton « + » pendant 3 secondes.

L'alarme relative à l'entretien des filtres peut se réinitialiser à partir du menu technique.

RÉINITIALISATION
ALARME DES
FILTRES LIT : OUI

Pour obtenir la réinitialisation effective des litres, éteindre puis rallumer à nouveau l'équipement.

MENU UTILISATEUR

Pour accéder au menu « user », qui permet de visualiser et de configurer des données d'importance statistique sur le fonctionnement et l'utilisation du dispositif, appuyer sur la touche ESC pendant 3 secondes. Lorsque la première rubrique du menu (« LANGUAGE » (langue)) s'affiche, il est possible de modifier la configuration à l'aide des boutons + et - ou de parcourir les rubriques du menu en appuyant sur « ENT ».

AFFICHAGE	FONCTION		PLAGE DE VALEURS	PAS
<i>Langue</i>	<i>Sélection de la langue</i>	<i>Langue</i>	<i>Italien, anglais, allemand,</i>	
<i>Contraste</i>	<i>Réglage du contraste de</i>		<i>5-50</i>	<i>1</i>
<i>Durée de vie</i>	<i>Indication de l'autonomie</i>	<i>jours ;</i>		
<i>Approvis. total</i>	<i>Indication du nombre total de</i>	<i>Litres</i>		
<i>Tot. 30 derniers jours</i>	<i>Indication du nombre de litres produits au cours des 30 derniers jours</i>	<i>Litres</i>		
<i>Moyenne quotid.</i>	<i>Indication de la consommation quotidienne moyenne</i>	<i>Litres</i>		
<i>Total Économies</i>	<i>Indication des économies totales</i>	<i>euros</i>	<i>0,1-20,0</i>	
<i>Épargne mensuelle</i>	<i>Indication des économies mensuelles</i>	<i>euros</i>	<i>10-120</i>	
<i>Coût de l'eau Cent €</i>	<i>Configuration du coût de l'eau par litre</i>	<i>Cent. d'euro</i>	<i>0-99</i>	<i>1</i>

Appuyer sur « ESC » pour sortir du menu.



LANGUE

LANGUE
FRANÇAIS

Pour modifier la langue du contrôleur, utiliser les touches « + » et « - » sur le tableau. Appuyer sur « ENT » pour copier la valeur et l'enregistrer dans l'unité puis passer à la rubrique suivante du menu.

CONTRASTE

CONTRASTE : 025

Pour modifier le contraste du contrôleur, utiliser les touches « + » et « - » du tableau. Appuyer sur « ENT » pour copier la valeur et l'enregistrer dans l'unité puis passer à la rubrique suivante du menu.

DURÉE DE VIE DE L'ÉQUIPEMENT

Indication du temps total de fonctionnement de l'équipement depuis l'installation.

DURÉE DE VIE
00 D – 00 H

APPROVIS. TOTAL

Indique le nombre total de litres produits par l'équipement depuis son installation.

APPROVIS. TOTALE
LIT : 03

30 DERNIERS JOURS

Indique le nombre de litres produits au cours des 30 derniers jours.

30 DERNIERS JOURS
LIT : 277

MOYENNE QUOTID.

Indique le nombre quotidien moyen de litres produits, sur la base des données recueillies au cours des 30 derniers jours.

MOYENNE QUOTID.
LIT : 0.0

TOTAL ÉCONOMIES

Indication du montant en euros économisé au cours de la durée de vie de l'installation, selon le coût de l'eau décrit ci-dessus.

TOTAL ÉCONOMIES
EURO : 60.00

ÉPARGNE MENSUELLE

Indication de l'économie réalisée au cours des 30 derniers jours, selon le paramètre du coût de l'eau.

ÉPARGNE MENSUELLE
EURO 1.20

Les économies totale et mensuelle sont calculées en fonction du coût de l'eau par gallon configuré dans le menu utilisateur.

CONFIGURATION DU COÛT DE L'EAU EN BOUTEILLE

Il est possible de configurer le coût d'un litre d'eau s'il était acheté en bouteille.

COÛT DE L'EAU
CENT.EURO/LIT 50

Pour configurer le coût de l'eau en bouteille exprimé en centimes par litres, utiliser les touches « + » et « - » sur le tableau. Appuyer sur « ENT » pour copier la valeur et l'enregistrer dans l'unité puis passer à la rubrique suivante du menu.

Les économies totale et mensuelle sont calculées en fonction du coût de l'eau par gallon configuré dans le menu utilisateur.

Pour modifier le coût de l'eau en centimes par litre, utiliser les touches « + » et « - » sur le tableau. Appuyer sur « ENT » pour copier la valeur et l'enregistrer dans l'unité.

Note - Comme tous les dispositifs électroniques, l'unité de contrôle est un composant particulièrement sensible aux surtensions. Le cas échéant, elle peut s'arrêter ou signaler une erreur. Il suffit alors d'éteindre puis de rallumer l'unité après quelques minutes pour la réinitialiser.

21. PROFIL SANITAIRE ET REGISTRE D'ENTRETIEN

TYPES D'INTERVENTION :

- PREMIÈRE INSTALLATION
- PREMIÈRE MISE EN FONCTION
- REMPLACEMENT PÉRIODIQUE DU PRÉFILTRE
- REMPLACEMENT PÉRIODIQUE DE LA LAMPE BACTÉRICIDE
- DÉSINFECTION
- INTERVENTION EN CAS DE DOMMAGE (SPÉCIFIER LA NATURE DU DOMMAGE)
- DEUXIÈME INSTALLATION
- DEUXIÈME MISE EN FONCTION